

n° : 996 - 2018
 du : 03.10.2018
 au : 03.11.2018

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit septembre à quinze heures, le conseil municipal dûment convoqué le vingt-et-un septembre, s'est réuni salle du « conseil » de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Yves FOULON, Maire.

Etaient présents :

Mmes et MM. les Adjointes : PHILIPPON, LUMMEAUX, BORDEDEBAT, PHELIPPOT, HERSZFELD, LEFEBVRE, CAUSSARIEU *Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :* MAUPILE, COEURET, DEPARDIEU, DUBROCA, BIESEL-LEGER, LUQUET, CASSOT, SCAPPAZZONI, LIMOUZIN, MOULS, BEUNARD, CAPTUS, MARESCOT, DEVILLIERS, BONNIN (jusqu'à D18.09_80), SEGURA (à partir de D18.09_73), GRANET, PAJOT, LUCAS, BEY (jusqu'à D18.09_91), LAMARA.

Ont Donné Pouvoir : Conformément à l'Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

May ANTOUN..... Yvette MAUPILE
 Julien GHYSELS..... Nadine LIMOUZIN
 Alexis BONNIN..... Yves HERSZFELD (à partir de D18.09_81)
 Vincent LANDAIS..... Paul SCAPPAZZONI

Absents excusés :

Simon SEGURA (jusqu'à D18.09_72), Anny BEY (à partir de D18.09_92), Sally FITOU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le quorum est atteint

Une minute de silence est observée en hommage à Jean-Paul CHANSAREL, décédé le 9 août 2018.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé la désignation du secrétaire : M. Alexis BONNIN et du secrétaire adjoint de séance : Mme Sophie DEVILLIERS. Ils sont désignés à l'unanimité.

Suite au décès de Jean-Paul CHANSAREL, M. LE MAIRE informe qu'un siège de conseiller municipal devient vacant et qu'aux termes de l'article L 270 du Code Electoral, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. M. Didier PRESSARD a informé M. LE MAIRE de son souhait de ne pas occuper le poste. Mme Sally FITOU est installée en qualité de conseiller municipal. L'assemblée en PREND ACTE.

Le procès-verbal du conseil municipal du 26 JUIN 2018 est adopté à la MAJORITE
 CONTRE : 5 (L. LAMARA, A. BEY, CA. LUCAS, M. PAJOT, M. GRANET)
 ABSTENTION : 0

L'assemblée a adopté les délibérations suivantes :

Numéro	Intitulé	Résultat du vote
COMMUNICATIONS		
Compte rendu en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et communication sur les marchés		
C18.09_16	FINANCES – Aliénation de biens mobiliers (décision 24-2018)	PRIS ACTE

C18.09_17	Arrêté n°690 du 31 août 2018 par lequel la Ville préempte un immeuble sis 46 boulevard Mestrezat à Arcachon (AN 273)	PRIS ACTE
C18.09_18	Convention de mise à disposition du domaine public communal Bar-restaurant LE BIKINI	PRIS ACTE
Compte-rendu des jugements et instances		
	Néant	
Divers		
C18.09_19	Résultat de l'enquête publique n°05/2018 portant sur les projets d'autorisations d'exploitation des cultures marines	PRIS ACTE
C18.09_20	Résultat de l'enquête publique n°07/2018 portant sur les projets d'autorisations d'exploitation des cultures marines	PRIS ACTE

Numéro	Intitulé	Résultat du vote
CONSEIL MUNICIPAL		
D18.09_71	Adjoint au Maire - maintien du poste et modalités de mise en œuvre (Rapporteur : M. PHILIPPON)	favorable à la MAJORITE Pour : 29 Abstention : 0 Contre : 2 (CA LUCAS, A. BEY) Absents : 2 (S. SEGURA, S. FITOU)
D18.09_72	Election d'un nouvel adjoint au Maire (Rapporteur : M. PHILIPPON)	- la candidature de Patrice BEUNARD est proposée ; - il n'y a pas d'autres candidatures ; - il est procédé au vote au scrutin secret. <u>Résultat du vote :</u> Ne prennent pas part au vote : 2 (M. GRANET, M. PAJOT) Absent au moment du vote : 1 (L. LAMARA) Absents : 2 (S. SEGURA, S. FITOU) Nbre de bulletins trouvés dans l'urne : 28 A déduire blancs ou nuls : 2 Nbre de suffrages exprimés : 26 Majorité absolue : 14 M. Patrice BEUNARD obtient 26 voix - il est pris acte du nouveau tableau du Maire et des Adjointes : Maire : Yves FOULON 1 ^{er} Adjoint : Daniel PHILIPPON 2 ^{ème} Adjoint : Bernard LUMMEAUX 3 ^{ème} Adjoint : Geneviève BORDEDEBAT 4 ^{ème} Adjoint : Martine PHELIPPOT 5 ^{ème} Adjoint : May ANTOUN 6 ^{ème} Adjoint : Yves HERSZFELD 7 ^{ème} Adjoint : Patrick LEFEBVRE 8 ^{ème} Adjoint : Martine CAUSSARIEU 9 ^{ème} Adjoint : Patrice BEUNARD
D18.09_73	Commission permanente "Finances, Délégations de Services Publics et Informatique" - désignation d'un nouveau membre (Rapporteur : M. PHILIPPON)	- la candidature de Sally FITOU est proposée ; - CA LUCAS est contre le principe de ne pas avoir recours au scrutin secret ; - il est procédé au vote au scrutin secret. <u>Résultat du vote :</u> Ne prennent pas part au vote : 5 (M. GRANET, M. PAJOT, CA LUCAS, A. BEY, L. LAMARA) Absent : 1 (S. FITOU) Nbre de bulletins trouvés dans l'urne : 27 A déduire blancs ou nuls : 0 Nbre de suffrages exprimés : 27 Majorité absolue : 14 Mme Sally FITOU obtient 27 voix

- D18.09_74** Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) - la candidature de Patrice BEUNARD est proposée ;
Bordeaux Métropole Aménagement (BMA) - CA LUCAS est contre le principe de ne pas avoir
désignation du nouveau représentant Ville au sein recours au scrutin secret ;
du Conseil d'Administration - il est procédé au vote au scrutin secret.
(Rapporteur : M. PHILIPPON) Résultat du vote :
Ne prennent pas part au vote : 5 (M. GRANET, M. PAJOT, CA
LUCAS, A. BEY, L. LAMARA)
Absent : 1 (S. FITOU)
Nbre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
A déduire blancs ou nuls : 0
Nbre de suffrages exprimés : 27
Majorité absolue : 14
M. Patrice BEUNARD obtient 27 voix

SERVICES DELEGUES

- D18.09_75** Commission de Contrôle Financier - désignation d'un - la candidature de Sally FITOU est proposée ;
membre titulaire - A. BEY se porte candidate et retire sa candidature
(Rapporteur : M. SCAPPAZZONI) en cours de vote ;
- CA LUCAS est contre le principe de ne pas avoir
recours au scrutin secret ;
- il est procédé au vote au scrutin secret.
Résultat du vote :
Ne prennent pas part au vote : 5 (M. GRANET, M. PAJOT, CA
LUCAS, A. BEY, L. LAMARA)
Absent : 1 (S. FITOU)
Nbre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
A déduire blancs ou nuls : 0
Nbre de suffrages exprimés : 27
Majorité absolue : 14
Mme Sally FITOU obtient 27 voix
- D18.09_76** Commission Consultative des Services Publics - la candidature de Sally FITOU est proposée ;
Locaux - désignation d'un membre titulaire - à l'UNANIMITE l'assemblée est contre le recours au
(Rapporteur : Mme MARESCOT) scrutin secret ;
- il est procédé au vote à main levée.
Résultat du vote :
Ne prennent pas part au vote : 4 (M. GRANET, M. PAJOT, CA
LUCAS, L. LAMARA)
Absent : 1 (S. FITOU)
Contre : 1 (A. BEY) – Abstention : 0
Pour : 27
Mme Sally FITOU obtient 27 voix
- D18.09_77** Régie du port d'Arcachon - Conseil d'administration - la candidature de Patrick CAPTUS est proposée ;
Désignation d'un nouveau représentant du conseil - à l'UNANIMITE l'assemblée est contre le recours au
municipal - il est procédé au vote à main levée.
(Rapporteur : M. COEURET) Résultat du vote :
Ne prennent pas part au vote : 5 (M. GRANET, M. PAJOT, CA
LUCAS, L. LAMARA, Y. HERSZFELD en sa qualité de salarié du
port)
Absent : 1 (S. FITOU)
Contre : 1 (A. BEY) - Abstention : 0
Pour : 26
M. Patrick CAPTUS obtient 26 voix
- D18.09_78** Régie ARCACHON EXPANSION - Conseil - la candidature de Patrice BEUNARD est proposée ;
d'Administration - Désignation d'un représentant du - CA LUCAS est contre le principe de ne pas avoir
Conseil Municipal recours au scrutin secret ;
(Rapporteur : Mme LIMOUZIN) - il est procédé au vote au scrutin secret.
Résultat du vote :
Ne prennent pas part au vote : 5 (M. GRANET, M. PAJOT, CA
LUCAS, A. BEY, L. LAMARA)
Absent : 1 (S. FITOU)
Nbre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
A déduire blancs ou nuls : 0
Nbre de suffrages exprimés : 27
Majorité absolue : 14
M. Patrice BEUNARD obtient 27 voix

D18.09_79	Modification des statuts de la régie personnalisée à autonomie financière ARCACHON EXPANSION (Rapporteur : M. LUMMEAUX)	Favorable à la MAJORITE Pour : 27 Abstention : 0 Contre : 5 (CA LUCAS, A. BEY, M. GRANET, M. PAJOT, L. LAMARA) Absent : 1 (S. FITOU)
------------------	--	---

AFFAIRES ECONOMIQUES

D18.09_80	Halles et marchés - Droit de présentation d'un successeur (Rapporteur : Mme BORDEDEBAT)	Favorable à la MAJORITE Pour : 30 Abstention : 1 (CA. LUCAS) Contre : 1 (A. BEY) Absent : 1 (S. FITOU)
------------------	--	---

ADMINISTRATION GENERALE & GESTION DU DOMAINE

D18.09_81	Acquisition d'une parcelle de terrain sise boulevard de l'Océan à Arcachon (cadastrée AB 75) (Rapporteur : Mme DEVILLIERS)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 29 Abstention : 2 (CA. LUCAS, A. BEY) Absent : 1 (S. FITOU) Ne prend pas part au vote : 1 (P. SCAPPAZZONI pour V. LANDAIS dont il a le pouvoir)
------------------	---	--

D18.09_82	Acquisition de parcelles de terrain sises cours Desbief à Arcachon (cadastrées AK 712, AK 714, AK 716) (Rapporteur : Mme DEVILLIERS)	Favorable à l'UNANIMITE Pour : 31 Abstention : 0 Absent : 1 (S. FITOU) Ne prend pas part au vote : 1 (P. SCAPPAZZONI pour V. LANDAIS dont il a le pouvoir)
------------------	---	---

MARCHES PUBLICS

D18.09_83	Aménagement du boulevard du Général Leclerc et ses abords - Avenant n°4 au marché de maîtrise d'oeuvre (Rapporteur : Mme LUQUET)	Favorable à la MAJORITE Pour : 27 Abstention : 0 Contre : 5 (CA LUCAS, A. BEY, M. GRANET, M. PAJOT, L. LAMARA) Absent : 1 (S. FITOU)
------------------	---	---

D18.09_84	Mutualisation des achats et groupement de commande avec le CCAS d'Arcachon et Arcachon Expansion (Rapporteur : Mme DUBROCA)	Favorable à l'UNANIMITE
------------------	--	--------------------------------

D18.09_85	Exploitation de sanitaires publics à entretien automatique - Avenant n°1 au marché (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à la MAJORITE Pour : 31 Abstention : 0 Contre : 1 (A. BEY) Absent : 1 (S. FITOU)
------------------	---	---

FINANCES

D18.09_86	Toilettes publiques, Stationnement de surface - Tarifs 2018-2019 (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 31 Abstention : 1 (A. BEY) Absent : 1 (S. FITOU)
------------------	---	--

D18.09_87	Indemnités au Trésorier (Rapporteur : M. CAPTUS)	Favorable à l'UNANIMITE
------------------	---	--------------------------------

D18.09_88	Budget 2018 - Décision Modificative n°1 - Budget principal de la Ville et des Budgets Annexes (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à la MAJORITE Pour : 27 Abstention : 0 Contre : 5 (CA LUCAS, A. BEY, M. GRANET, M. PAJOT, L. LAMARA) Absent : 1 (S. FITOU)
D18.09_89	Forfait Post-Stationnement - convention entre la Ville d'Arcachon et la COBAS (Rapporteur : Mme CAUSSARIEU)	Favorable à l'UNANIMITE
D18.09_90	Taxe de séjour - fixation des tarifs et modes de perception (Rapporteur : Mme MAUPILE)	Favorable à l'UNANIMITE
D18.09_91	Aliénation de biens mobiliers - rouleau vibrant hydrostatique autoporté (Rapporteur : M. LEFEBVRE)	Favorable à l'UNANIMITE

PROXIMITE

D18.09_92	Dispositif "Bien Grandir" - Instauration d'une bourse municipale au Permis de Conduire à destination des jeunes arcachonnais (Rapporteur : Mme LIMOUZIN)	Favorable à la MAJORITE Pour : 27 Abstention : 1 (L. LAMARA) Contre : 3 (CA LUCAS, M. GRANET, M. PAJOT), Absent : 2 (S. FITOU, A. BEY)
D18.09_93	Dispositif "Bien Grandir" - Instauration d'une bourse municipale au Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.) à destination des jeunes arcachonnais (Rapporteur : Mme LUQUET)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 29 Abstention : 2 (L. LAMARA, CA. LUCAS) Absent : 2 (A. BEY, S. FITOU)
D18.09_94	Rapport annuel 2017 de la Commission Communale pour l'Accessibilité aux personnes handicapées (Rapporteur : M. LEFEBVRE)	IL EST PRIS ACTE

INTERCOMMUNALITE

D18.09_95	Présentation du rapport d'activités 2017 de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS) (Rapporteur : M. COEURET)	IL EST PRIS ACTE
D18.09_96	Présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement - exercice 2017 (Rapporteur : Mme DEPARDIEU)	IL EST PRIS ACTE

QUESTIONS ORALES

NON SOUMISE AU VOTE

Rapporteur : CA. LUCAS

« Monsieur le Maire,

Vous organisez dans les locaux municipaux de nombreuses réceptions matinales, des petits déjeuners, auxquels vous recevez de nombreux arcachonnais sur invitation envoyée par courrier. Les frais correspondant à ces invitations sont-ils pris en charge par la commune? »

Rapporteur : CA. LUCAS

NON SOUMISE AU VOTE

« Monsieur le Maire,

Vous parcourez actuellement le département dans la perspective d'obtenir la présidence départementale du parti "Les républicains". Je voudrais que vous nous précisiez si vous utilisez pour ces déplacements votre véhicule de fonction ainsi que les services du chauffeur mis à votre disposition par la commune? »

Monsieur Le Maire annonce un prochain conseil municipal en décembre 2018 et lève la séance à 17H35.

VU pour être affiché, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Arcachon, le **03 OCT. 2018**



Yves FOULON
Maire d'Arcachon

A l'issue de cette séance, un PROCES-VERBAL a été rédigé reprenant intégralement les décisions du conseil municipal et les débats y afférents. Ce document peut être consulté à la mairie par toute personne physique ou morale.